Bulletin municipal

Fin décembre 2024

Mot de la mairesse

Le budget 2025 adopté le 3 décembre dernier prévoit une hausse des dépenses d'environ 8 % comparativement au budget 2024, principalement due aux augmentations des postes budgétaires de la sécurité civile, de la voirie et des loisirs, culture &vie communautaire.

Cette variation portera le taux de la taxe foncière de 0,3566 à 0,3668 $ du 100 $, une hausse de 2,85 %. Une bonne nouvelle : le coût du ramassage de la récupération est maintenant assumé par Eco Entreprises Québec, avec pour effet que le tarif du ramassage des autres matières résiduelles est réduit de 201,16 $ à 133,48 $ par unité d'habitation. En conséquence, pour une propriété évaluée à 500 000 $, le compte de taxe sera sensiblement le même qu'en 2024.

Nous avons un surplus accumulé relativement confortable qui devrait se chiffrer à quelques 717 953 $ au 31 décembre 2024 et le fonds de parc devrait atteindre 335,530 $.

Je vous rappelle que la séance de présentation est disponible sur le site Internet: **https://www.sedb.qc.ca/fr/assemblees-conseil-4.htm**

L'hiver et ses aléas climatiques est arrivé… nous le vivons déjà. Rappel important d'être prêt et de prévoir votre trousse de 72 heures en cas de panne de courant ou autre évènement. L'organisation de sécurité civile sera mobilisée au besoin et fera tout pour vous venir en aide mais il est de votre devoir d'être prévoyant. Pour toute urgence qui ne requiert pas le 911, vous pouvez communiquer avec la municipalité en tout temps; en dehors des heures de bureau composez le 450 297-3353, option 9.

Vous lirez ces lignes quelques heures avant la période des fêtes de fin d'année. Je vous souhaite que cette période en soit une de repos, de réjouissances, de plein air, en famille, entre amis ou simplement l'occasion d'une pause. Célébrons la fin de 2024 qui ne fût certes pas facile à plusieurs égards sur la planète et accueillons 2025 avec l'espoir d'une embellie dont nous avons grand besoin.

Et je termine sur un traditionnel

JOYEUX NOËL !!!

Michèle Turcotte, Mairesse

Saint-Étienne-de-Bolton

9, rang de la Montagne
Saint-Étienne-de-Bolton (Qc) J0E 2E0
450-297-3353 • **info@sedb.qc.ca**

Horaire:
Lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Vendredi de 9 h à 12 h
Fermé le mercredi

Faits saillants de la séance extraordinaire du budget du 3 décembre

8 personnes sont présentes lors de la séance

- Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027. En voici le résumé:

IMMOBILISATIONS VOIRIE SEDB	2025	2026	2027
Drainage et fossés			
Phase 2 - chemin Lacasse	200 000 $		
Phase 2 - rang Vincent			150 000 $
Ponceaux chemin Bolton-Centre	200 000 $		
Ponceau 2e Rang	35 000 $		
Ponceaux rang de la Montagne entre Massé et Summit		35 000 $	43 000$
Accotement rang du Rocher entre Lecours et pipeline		40 000 $	
Accottement chemin de la Tour		24 000 $	
Pavage et rechargement			
Rechargement chemin au Tourant-de-la-Rivière			160 000 $
Rechargement chemin de la Tour et Mont Gauvin		90 000$	
Rechargement, pavage, creusage fossé et accotements 1er Rang	330 000 $		200 000 $
Rechargement et accottement chemin du Lac Trousers *Pente*		40 000 $	
Rechargement Bolton-Centre, pavage au 2e chemin Racicot			32 000 $
Pavage chemin du Roy après chemin de fer 15 mètres *passage à niveau	15 000 $		
Pavage chemin des Quatre-Goyette		35 000 $	
Pavage rue Principale			40 000 $
Autres			
Pont au Tournant-de-la-Rivière	5 000 $		
Carrefour rang Vincet et rang de la Montagne (PAVL Redressement)	20 000$	260 000 $	
Agrandissement chalet du parc et système septique	325 000 $		
Camion voirie	10 000 $	10 000 $	10 000$
Total par année	**1 140 000 $**	**534 000 $**	**635 000 $**

IMMOBILISATION MAIRIE SEDB	2025	2026	2027
Équipement informatique	4 000 $	3 000 $	3 000 $
Photocopieuse		10 000 $	
Meubles et autres	2 000 $	3 000 $	3 000 $
Total par année	**6 000 $**	**16 000 $**	**6 000 $**

Notez que la réalisation de ces projets dépend de l'obtention de certaines subventions

Faits saillants de la séance extraordinaire du budget du 3 décembre...suite

- Adoption du budget pour l'exercice financier 2025. Voici un résumé de celui-ci:

REVENUS

	Réel prévu au 31 décembre 2024	Budget 2025
Taxes sur la valeur foncière	1 378 139 $	1 406 235 $
Taxes de secteur	38 786 $	37 888 $
Taxes sur une autre base	177 486 $	161 505 $
Subventions	271 100 $	252 400 $
Services rendus	16 637 $	14 400 $
Imposition de droits	295 415 $	265 400 $
Amendes et pénalités	2 313 $	2 000 $
Intérêts	22 787 $	17 000 $
Autres revenus	3 539 $	3 300 $
Affectation surplus 2024		50 000 $
Total revenus	**2 206 202 $**	**2 210 127 $**

Taux de taxation 2025	**0,3668 $**

DÉPENSES

	Réel prévu au 31 décembre 2024	Budget 2025
Administration générale	304 892 $	291 804 $
Sécurité publique	306 151 $	317 711 $
Voirie	488 980 $	553 595 $
Environnment et hygiène du milieu	226 527 $	226 815 $
Urbanisme et développement	33 314 $	32 076 $
Loisirs et culture	101 371 $	114 626 $
Frais de financement	12 123 $	17 183 $
Remboursement emprunt	24 300 $	28 700 $
Total dépenses	**1 497 659 $**	**1 582 511 $**

Total masse salariale	**475 811 $**	**627 617 $**
Total masse salariale et dépenses	**1 973 470 $**	**2 210 127 $**

NOTEZ QUE LA PRÉSENTATION DU BUDGET COMPLÈTE EST DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET:
https://www.sedb.qc.ca/fr/finances-et-budget.htm

Congés des Fêtes

Veuillez prendre note que la Mairie sera fermée pour la période des Fêtes du **21 décembre 2024 au 5 janvier 2025** inclusivement. En cas d'urgence, composez le 450 297-3353, option # 9.

Nous vous souhaitons de passer un très heureux temps des Fêtes empreint de joie, de repos et de moments plaisants !

Faits saillants de la séance ordinaire du 3 décembre

Vous trouverez ici un résumé des procès-verbaux. Consultez-les en intégralité sur le site de la municipalité:
https://www.sedb.qc.ca/fr/pv-ass.htm
ou visionez la séance du conseil à : **https://www.sedb.qc.ca/fr/assemblees-conseil-4.htm**

11 personnes sont présentes lors de la séance

ADMINISTRATION

- Adoption du Règlement 2024-18 modifiant le Règlement de gestion contractuelle
- Adoption du Règlement 2024-17 au sujet de la citation de l'Église de Saint-Étienne-de-Bolton
- Avis de motion du Règlement 2024-19 relatif à l'imposition des taxes et à la tarification pour l'exercice financier de l'année 2025
- Avis de motion du Règlement 2024-20 sur le traitement des élus municipaux
- Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2025

RESSOURCES HUMAINES

- Paiement aux salariés de deux jours (2) non-travaillés pendant la période de Fêtes, soit le 23 et le 30 décembre

VOIRIE

- Entente avec la municipalité de Bolton-Est pour la collecte des matières organiques et des déchets sur certains chemins limitrophes
- Autorisation d'un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'une camionnette
- Accepter l'offre de services de la firme EXP inc. pour le projet de sécurisation de l'intersection des rangs Vincent, de la Montagne et de la rue principale pour un montant de 21 000 $

URBANISME

- Autorisation de l'émission de deux permis assujettis au PIIA (un agrandissement et une transformation de la fenestration)

ENVIRONNEMENT

- Entente avec l'Association des propriétaires du bassin versant du lac Libby (APBVLL) et le camping du lac Libby pour l'achat, l'installation et l'entretien d'une station de lavage d'embarcations.
- Accepter l'offre d'*Ozero inc* pour l'achat d'une station de lavage selon les conditions de la soumission reçue
- Accorder une aide financière à l'Association des propriétaires du bassin versant du lac Libby (APBVLL) d'un montant de 6 810 $ pour 2025
- Accorder une aide financière à l'association du lac Trousers (ALT) d'un un montant de 5 750 $ pour 2025
- Entente avec l'Écocentre de Magog. Une somme de 22 407 $ sera réservée au budget 2025 pour le paiement de la contribution de SEDB à l'Écocentre de Magog

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- Entente avec le Corridor Appalachien au sujet du sentier du mont Foster. Un montant 7 000 $ sera réservé au budget 2025 pour notre participation à cette entente
- Accorder une aide financière de 1 770 $ à la Corporation des loisirs de Saint-Étienne-de-Bolton pour l'organisation du Micro Ouvert en 2025
- Accorder une aide financière de 1750 $ à la Corporation des loisirs de Saint-Étienne-de-Bolton pour l'organisation du souper théâtral en 2025
- Entente avec la COOP du Grand-Bois. La municipalité s'engage à verser une aide financière de 27 000 $ pour les soutenir dans leurs projets communautaires
- Accorder une aide financière au le frigo communautaire d'Eastman pour un montant de 1000 $
- Accorder une aide financière au Village des métiers d'arts de Saint-Étienne-de-Bolton pour un montant de 2 850 $

TOTAL DES COMPTES À PAYER : 80 959,31 $

AVIS PUBLIC

Veuillez prendre avis que lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2025, le conseil adoptera le règlement 2024-20 abrogeant et remplaçant le Règlement 2023-07 concernant la rémunération des élus municipaux.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité ou à la Mairie, au 9 rang de la Montagne à Saint-Étienne-de-Bolton aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Étienne-de-Bolton, ce 16 décembre 2024.

Cristina Chiurtu
Directrice générale et greffière-trésorière

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025

Les séances ordinaires du conseil pour l'année 2025 auront lieu à 19 h 00 à la Mairie aux dates suivantes:

- 14 janvier
- 4 février
- 4 mars
- 1er avril
- 6 mai
- 3 juin
- 8 juillet
- 5 août
- 9 septembre
- 2 octobre
- 11 novembre
- 9 décembre

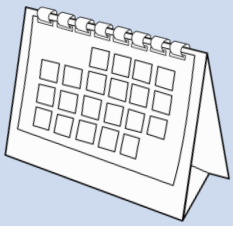

Écocentre de Magog

À partir du 1er janvier 2025, il y aura des changements dans la procédure pour l'accès à l'**Écocentre de Magog** des citoyens de Saint-Étienne-de-Bolton. Vous pourrez toujours y aller mais vous n'aurez plus besoin de la carte d'accès. Lorsque vous vous présenterez à l'Écocentre de Magog, vous devrez seulement montrer une **pièce d'identité avec photo et une preuve de résidence principale ou secondaire à Saint-Étienne.** Pour les propriétaires de terrain n'ayant pas de résidence, l'Écocentre n'acceptera que les résidus verts.

Merci!

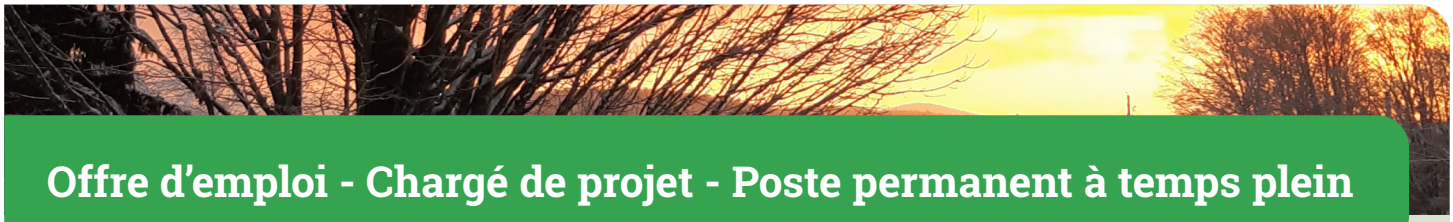

Offre d'emploi - Chargé de projet - Poste permanent à temps plein

La municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton est à la recherche d'un chargé de projet qui viendra compléter son équipe. Sous l'autorité de la directrice générale et en collaboration avec les comités municipaux, le titulaire doit, entre autres, planifier et organiser les activités de développement du territoire et de loisirs en accord avec les objectifs et orientations établis. Il est responsable de la réalisation d'un ensemble de mandats relatifs à l'aménagement et à la mise en valeur du territoire et de collaborer à des dossiers spécifiques en loisirs et culture.

RESPONSABILITÉS

- Identifier les opportunités concrètes de développement, tant au niveau de l'aménagement des immeubles municipaux, des sentiers, qu'au niveau de la culture et des loisirs municipales;
- Être à l'affût des subventions existantes en matière de développement économique et culturel;
- Recenser les appels d'offres de projets, compléter les formulaires de demandes de subvention, veiller à l'avancement des projets, en faire la reddition de compte;
- Collaborer avec le Comité municipal de loisirs et de la culture, ainsi qu'avec le Comité des Amis des sentiers et coordonner certains organisateurs et bénévoles;
- Coordonner les réquisitions pour l'aménagement ainsi que l'entretien des équipements du parc municipal et communiquer avec les différents intervenants;
- Participer à l'élaboration du budget dans ses champs d'activité;
- Agir à titre de représentant de la Municipalité aux tables de concertation communautaires locales et de la MRC Memphrémagog;
- Suggérer à la direction des politiques et procédures, afin d'améliorer la gestion et les services offerts et collaborer à leur rédaction;
- Assurer les communications relativement aux différents projets en lien avec le développement et les loisirs sur le site web, les médias sociaux, dans le bulletin municipal et par infolettre.

EXIGENCES

- Avoir de l'expérience dans le milieu municipal (un atout) ;
- Détenir un diplôme d'études dans une discipline appropriée, soit en gestion, communications, loisirs, environnement ou une combinaison d'études et d'expérience jugée équivalente ;
- Excellente maîtrise du français et anglais fonctionnel ;
- Connaissance des logiciels suivants : Suite Office, InDesign, Adobe ;
- Connaissance du logiciel Sygem (PG solutions) constitue un atout ;
- Être autonome, responsable et avoir de l'initiative ;
- Avoir de bonnes aptitudes pour les relations interpersonnelles.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail régulier sur 4 jours et demi (35 heures/semaine). Horaire flexible, occasionnellement soirs/fins de semaine
- Possibilité de télétravail (2 jours par semaine) et de conciliation travail/famille/vie personnelle
- Avantages sociaux concurrentiels : cinq (5) jours de congé mobile, treize (13) jours de congés fériés et un (1) congé flottant, 3 semaines de vacances dès l'embauche et congés durant la période des fêtes
- Régime de retraite et assurances collectives
- Salaire horaire entre 27 $ et 32 $/ heure

Ce poste vous intéresse ? Faites parvenir votre CV au plus tard le 13 janvier 2025 à l'adresse suivante : **dg@sedb.qc.ca** .

Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues. Nous vous remercions de l'intérêt manifesté pour le poste.

** L'emploi du masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*

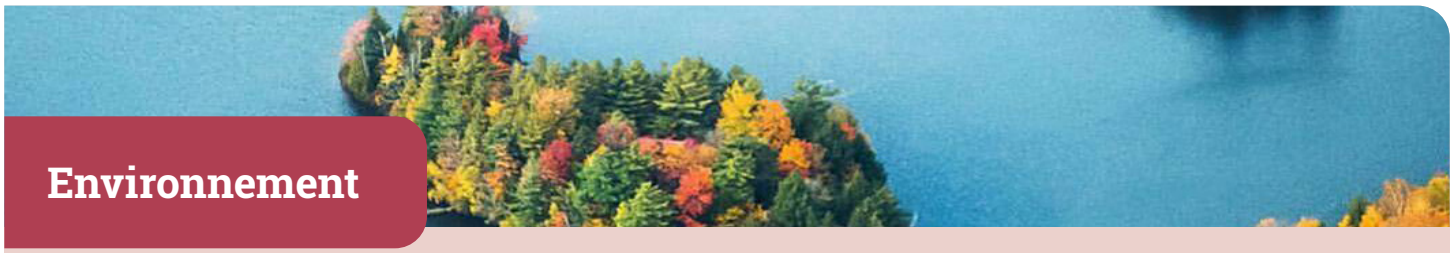

Environnement

Changements aux collectes des matières résiduelles : avis à tous les résidents

À partir de la nouvelle année, des changements importants seront apportés aux jours de collecte des matières résiduelles. Voici les principales modifications à noter :

1. Nouveaux jours de collecte :
- **La récupération (recyclage) aura lieu les mardis** (effectuée par Enviro Connexions)
- **Le compost et les ordures seront désormais ramassés les mercredis** (par Ricova inc.)

2. Collectes doubles occasionnelles :
- Veuillez noter qu'il y aura parfois deux collectes dans une même semaine. Consultez le calendrier 2025 pour connaître les dates précises.

3. Changement pour le secteur Mont-Gauvin :
- Ce secteur sera maintenant desservi selon l'horaire de Saint-Étienne-de-Bolton.

Au bulletin de ce mois-ci, nous incluons le calendrier de collectes de l'année 2025 avec 3 fiches d'informations qui couvrent :

1. Quels items sont à mettre dans la poubelle et le compost

2. Quels items sont acceptés pour la récupération
- **Veuillez prendre note que plusieurs changements ont eu lieu quant à ce qui est accepté ou pas dans le bac bleu**

3. Comment bien placer son bac

Pour plus de détails quant aux changements, veuillez consulter le site **bacimpact.ca**, le site web de la municipalité ou nous contacter.
Nous vous remercions de votre collaboration pour assurer une gestion optimale des matières résiduelles dans notre communauté.

Samuel Grégoire
Inspecteur en environnement et bâtiment

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LA FORÊT BRIÈRE ET SA BIODIVERSITÉ !

Votre soutien est essentiel pour préserver ce territoire exceptionnel et sa biodiversité d'une rare richesse. Cette forêt mature de 540 hectares (située à Sutton et dans le canton de Potton) au cœur des montagnes Vertes du Nord, reconnue comme un corridor de migration pour plusieurs oiseaux, abrite une faune et une flore remarquables. En protégeant ce lieu, nous préservons l'un des écosystèmes les plus précieux de la région, essentiel à la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Missisquoi. Face à un projet immobilier imminent menaçant de transformer cette nature en zone résidentielle, Corridor appalachien a rencontré le propriétaire pour lui démontrer les avantages de protéger cet espace vital. Non seulement le propriétaire, monsieur Brière, a accepté de repousser son projet de développement immobilier, mais il a également consenti à ce qu'une partie du projet soit conclue sous la forme de don écologique de 7,4 M$. Aujourd'hui, il est crucial de rassembler les fonds manquants (seulement 4 % du projet d'une valeur de 16,3 M$) pour garantir la réussite de cette mission.
Votre participation sera grandement appréciée !
CORRIDORAPPALACHIEN.CA/FAIRE-UN-DON

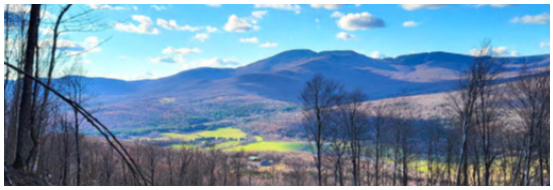

Association des propriétaires du bassin versant du Lac Libby

Une station de lavage, au printemps 2025, au lac Libby

L'entente entre la municipalité, l'APBVLL ainsi que le Domaine du lac Libby (camping) a été signée et entérinée par le conseil municipal ce mardi 3 décembre 2024.

Nous en sommes très heureux. Plus de 120 propriétés riveraines et un camping comprenant 300 emplacements seront responsables de laver leurs embarcations et celles de leurs invités afin d'éviter que s'introduise le myriophylle à épis, plante envahissante exotique. L'APBVLL sera responsable de la gestion estivale de la station de lavage. Nous remercions la municipalité de SEDB pour la gestion, l'achat et l'installation du projet ainsi que le Domaine du lac Libby de prêter son terrain et ses équipements (eau, électricité) pour y installer la station de lavage.

Les lacs d'Argent et Trousers, entre autres, sont aux prises avec cette plante envahissante exotique et doivent dépenser beaucoup d'argent et d'efforts bénévoles pour contrer ce fléau.

https://arpela.ca/le-myriophylle-a-epis-2/

Myriophylle à épis

Attention à la glace. Un rappel

Les températures froides des derniers jours peuvent laisser croire que les lacs et les rivières sont suffisamment gelés pour pratiquer des activités hivernales.

Voici un tableau simple pour déterminer à quel moment vous pouvez pratiquer vos activités préférées en toute sécurité.

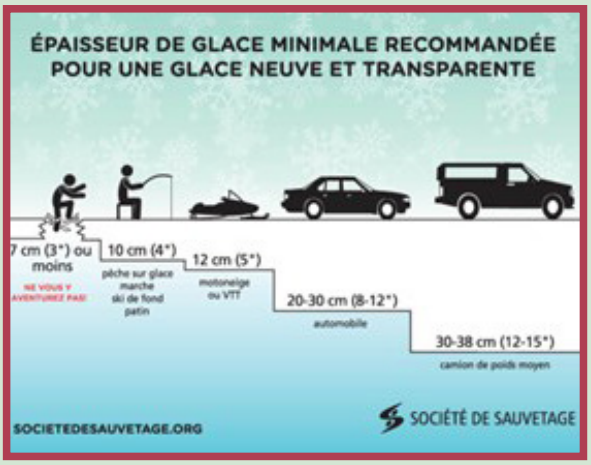

Apprenez-en plus sur la sécurité sur la glace et l'auto-sauvetage en cas de chute en eau glacée en consultant ces articles :

Glace bleue blanche ou grise : patiner sur un lac en toute sécurité, par la Croix Rouge canadienne : **https://www.croixrouge.ca/blogue/2021/3/glace-bleue-blanche-ou-grise-patiner-sur-un-lac-en-toute-securite**

Pêche blanche : un guide pour la sécurité sur la glace, par la Société de sauvetage : **https://www.pecheqc.ca/peche-blanche-un-guide-pour-la-securite-sur-la-glace/**

Merci à Diane Desjardins pour cet article.

BONNE ANNÉE 2025 !

COOP du Grand-Bois

La COOP est à la recherche de bénévoles pour son service de Popote Roulante autant pour la préparation des repas que pour la livraison. Pour plus d'informations, contactez Yves Fallu au 514 927-1584 ou au **falluy@videotron.ca**

RAPPELS

- Les oeuvres de Martine Désilets seront exposés sur les murs jusqu'au 31 janvier.
- La Coop sera fermée du 2 au 15 janvier 2025 et il n'y aura pas de service de Popote Roulante les 27 et 31 décembre 2024 ainsi que les 2, 7 et 9 janvier 2025.

Les amis des sentiers

Le comité *Les Amis des Sentiers* est heureux de vous annoncer que 3 nouveaux membres viennent prêter main forte à Christine Boutin et François Jolin dans la gestion et l'organisation de l'entretien des sentiers de Saint-Étienne-de-Bolton. Il s'agit de Claire Dumas, Monique Muzzarelli et Neilson Vignola. Nous profitons de l'occasion pour remercier sincèrement Ginette Gagnon, qui depuis plus de 4 ans, travaillait avec Christine, François et des représentants de la municipalité au maintien et développement de nos merveilleux sentiers.

Par ailleurs, comme vous le savez, plusieurs de nos sentiers sont accessibles grâce à des concitoyens qui nous permettent de circuler sur leurs terrains. Afin de ne pas perdre ce précieux privilège, nous vous rappelons qu'il est important de marcher sur les sentiers seulement et que votre chien soit, en tout temps, tenu en laisse dans les sentiers de la municipalité.

Merci de votre collaboration!

Les Amis des Sentiers

Comité municipal de loisirs et culture

Bonjour à tous(tes),

L'année 2024 tire à sa fin et pour débuter l'année 2025, le Comité municipal de loisirs et culture évaluera les résultats des événements organisés durant sa première année de création.

Afin que le CMLC soit plus représentatif de tous les citoyens, nous souhaiterions recruter deux nouveaux membres ayant des enfants d'âge scolaire. Cet ajout nous permettrait une vision plus élargie des activités pouvant plaire à ce groupe d'âge. Si vous êtes intéressés(es) à vous joindre à nous, veuillez contacter la municipalité à **info@sedb.qc.ca** ou au 450-297-3353.

La Fête de Noël des enfants a bel et bien eu lieu dimanche le 15 décembre. Quinze enfants et une vingtaine d'adultes étaient présents. Nous sommes très heureux d'avoir été témoins de la joie et l'émerveillement des petits(es)! Le Père Noël, toujours aussi joyeux, fut l'élément le plus attendu et il n'a pas failli aux attentes des enfants de notre village. Merci aux parents (et/ou accompagnateurs) pour votre précieuse présence. Ce fut une belle réussite !

Nous profitons pour vous souhaiter un merveilleux temps des Fêtes et espérons vous voir nombreux aux activités en 2025!

Le Comité municipal loisirs et culture

Bibliothèque

Nous tenons à vous aviser qu'à cause de difficultés de traitement des prêts, il ne sera plus possible de recevoir vos livres prêtés dans le cadre du Réseau Biblio de l'Estrie au bureau de poste de Saint-Étienne. Vous devriez dorénavant aller les chercher à la Bibliothèque Danielle-Simard à Eastman.
Pour toute question, s.v.p. contacter le Réseau Biblio à l'adresse :
crsbpe@reseaubiblioestrie.qc.ca
Merci !

Forêt aux mille parures - Décorations de Noël en libre-service

À nouveau cette année, vous êtes invités à venir décorer, en libre-service au moment où cela vous conviendra, les épinettes se trouvant sur une portion du sentier de la chute à Louise.

- Environ 25 sacs de décorations de Noël sont disponibles en libre-service entreposés dans une grosse boîte-cadeaux disposée à l'entrée du sentier du côté l'Église.
- La portion à décorer se trouve à environ 10 minutes de marche de l'entrée du sentier.
- Des éléments de Noël délimitent la portion des épinettes disponibles pour décoration.
- Vous pouvez également apporter vos propres décorations si vous le souhaitez :

– Merci d'utiliser des décorations incassables.

– Si vous désirez récupérer vos décorations, s.v.p venir les chercher avant la fin de l'hiver. Le cas échéant, vos décorations seront récupérées lors du démontage des autres décorations.

- Le propriétaire de cette portion du sentier nous autorise à décorer les épinettes. Cependant, merci de respecter les règles suivantes :

– Décorer les épinettes à proximité du sentier (ne pas sortir du sentier pour aller décorer des épinettes plus loin hors sentier).

– Ne pas laisser traîner de déchets dans le sentier ni les sacs ayant servi à mettre les décorations.

Les décorations seront enlevées vers la fin de l'hiver.

Profitez d'une randonnée dans le sentier de la chute à Louise pour recréer à nouveau la forêt aux mille parures.

Annick Moreau

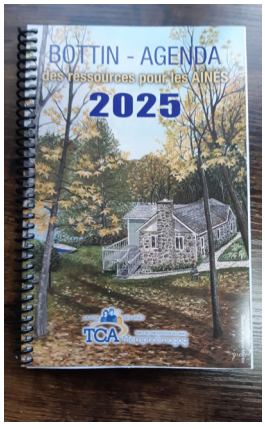

RAPPEL

Le bottin des ressources pour les ainés 2025 est disponible gratuitement à la Mairie. Cet outil de référence conçu par la table de concertation des ainées Memphrémagog existe pour permettre aux personnes âgées de mieux connaître les ressources à leur disposition. N'hésitez pas à venir en chercher un, pour vous ou pour un proche.

Merci!

Collecte des matières résiduelles / Janvier 2025

St-Étienne-de-Bolton	Bolton-Est*	Légende
Mardi 7 janvier	Mardi 7 janvier	Recyclage
Mardi 21 janvier	Mardi 14 janvier	Ordure
Mercredi 22 janvier	Mardi 21 janvier	Matières organiques
Mercredi 29 janvier	Mardi 28 janvier	

Nous vous prions de placer les bacs au bord du chemin avant 6 h le matin, le jour de la collecte. Merci

* Pour les résidents des chemins suivants, vous devez suivre le calendrier des collectes de matières résiduelles de Bolton-Est : Route 245, au Tournant-de-la-rivière, de la Serpentine, de la Salamandre, de la Rainette, du Petit-Pont et du Docteur.
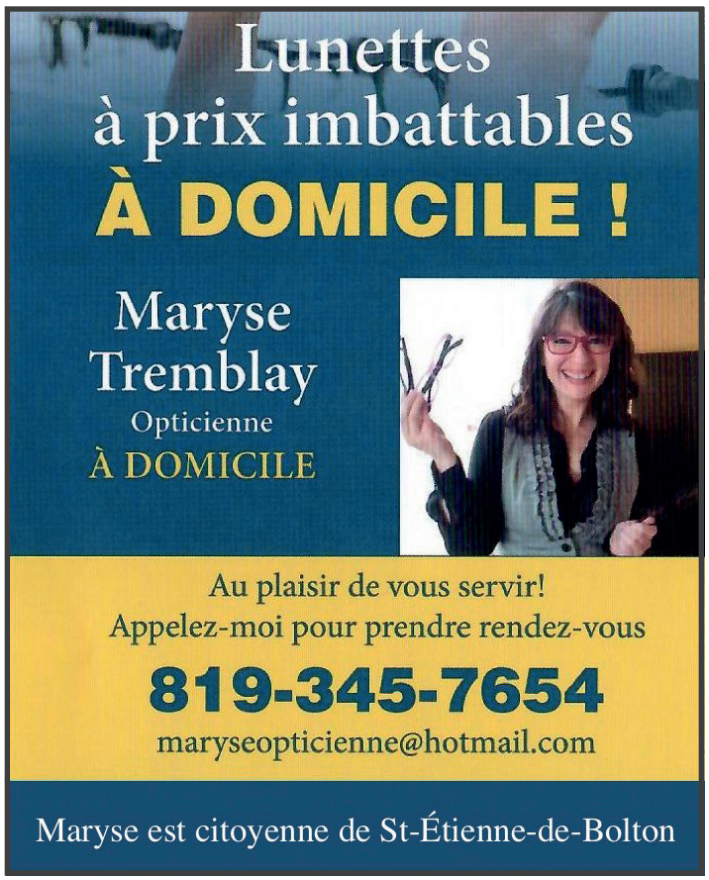
Notez que le secteur du Mont Gauvin sera désormais collecté sur l'horaire de Saint-Étienne-de-Bolton.